

### La préservation du bocage : un enjeu majeur d'aménagement du territoire sur Lamballe Terre & Mer

**Par ses vertus écologiques, de séquestration carbone et de préservation de la biodiversité, le bocage est l'un des éléments au cœur des politiques environnementales de Lamballe Terre & Mer et de son Plan Climat Air Energie. L'agglomération accompagne ainsi les acteurs du territoire dans la préservation et la reconstitution du maillage bocager. Elle présente aujourd'hui un exemple concret de cette action partenariale à Plénée-Jugon.**

#### Qu'est-ce que le bocage ?

Le bocage est un paysage rural composé de champs entourés de haies, sur talus ou non. La haie bocagère rend de nombreux services en offrant nourriture et abris aux nombreuses espèces animales qui en dépendent, en absorbant les gaz à effet de serre, en permettant l'infiltration de l'eau, en retenant les sols, en protégeant les cultures et le bétail, en fournissant du bois de chauffage.

#### Le programme Breizh Bocage

Le programme Breizh Bocage, visant à reconstituer le maillage bocager à la suite des remembrements successifs, est à l'initiative de plusieurs acteurs publics : l'Europe, la Région Bretagne, le Conseil départemental des Côtes d'Armor et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Lamballe Terre & Mer accompagne techniquement et financièrement les agriculteurs, particuliers ou communes qui souhaitent réaliser :

- Des plantations ou des restaurations de haies bocagères composées d'essences locales,
- La création de talus,
- Des petits boisements à vocation écologique.

Le nouveau programme « Breizh Bocage 3 » incite davantage les bénéficiaires à s'impliquer dans leur projet, de deux manières :

- Soit par une participation financière à hauteur de 1€ par mètre linéaire de haie créée (soit environ 10% du coût total des travaux),
- Soit par la participation aux travaux de plantation pour leur projet, sur une journée minimum.

Lamballe Terre & Mer propose également des journées de formation sur la taille des arbres. Les bénéficiaires intéressés peuvent prendre contact avec le service environnement de Lamballe Terre & Mer.

## **Deux exemples de reconstitution du bocage sur la commune de Plénée-Jugon**

---

Cet hiver, 4 km de haies ont été plantés sur la commune de Plénée-Jugon, soit 40% des travaux réalisés cette année sur le bassin versant de l'Arguenon, en amont du lac de Jugon.

### **Haie bocagère le long d'un sentier, continuité écologique et sensibilisation des habitants**

La commune s'est investie dans un projet bocager d'environ 200 m longeant un chemin piétonnier et une parcelle agricole. Avec son rôle antiérosif par rapport à la parcelle en amont, la plantation permet de recréer une continuité écologique. Ce chantier a été réalisé en étroite collaboration entre Lamballe Terre & Mer, la commune et l'agriculteur concerné, lui-même très engagé en faveur des plantations bocagères.

Ce projet est également une opportunité pour sensibiliser les habitants, petits et grands, sur les enjeux liés à la préservation du bocage, élément clé de la Trame Verte et Bleue (TVB), ainsi que sur les caractéristiques des essences qui ont été plantées : Viorne Obier, Fusain d'Europe, Noisetier et Charme. Des panneaux explicatifs seront installés prochainement sur ce site, par Lamballe Terre & Mer, en concertation avec la commune.

### **Projet de la Ferme de la Villeneuve Sainte Odile, un exemple emblématique de l'accompagnement des agriculteurs**

Le rôle des techniciens de Lamballe Terre & Mer est également d'accompagner techniquement les agriculteurs, dans leurs demandes de déplacements de haies, dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) et en particulier des règles BCAE 8 (Bonnes Conditions Agro-Environnementales).

Le déplacement consiste à raser une haie posant un problème justifié, afin de planter, en compensation, une nouvelle haie dans un espace où son rôle aura des bénéfices conséquents en terme de continuité écologique et de rôle antiérosif. Ces demandes préalables, qui doivent rester exceptionnelles, sont encadrées par le code de l'environnement et respectent notamment la séquence ERC (éviter, réduire, compenser). Elles sont obligatoires avant toute intervention et nécessitent un avis technique par un agent agréé BCAE 8 (comme c'est le cas pour les techniciens de Lamballe Terre & Mer), puis une autorisation délivrée par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

La demande de la Ferme de la Villeneuve Sainte Odile est un projet exemplaire de BCAE mené sur le territoire. Cette dernière a fait appel au soutien technique de Lamballe Terre & Mer concernant la haie historique qui longeait le chemin d'accès au Sud du château. Les châtaigniers, atteints par le chancre, dépérissaient et représentaient un risque, par leur instabilité, pour les agriculteurs qui travaillent au pied de la haie. Après un diagnostic sanitaire, il a été conjointement décidé, avec le dirigeant de l'exploitation, d'abattre les arbres malades et de réaliser au même endroit une compensation au double de ce qui a été arasé :

- 1,6 km de haies sont recréés sur le même site, soit 1 075 arbres plantés avec des techniques respectueuses du sol (ex. : utilisation de matériel léger type « dent Becker » afin d'éviter les tassements),
- Les essences sont diversifiées afin d'optimiser leur rôle pour la biodiversité et d'avoir une plus grande résilience face aux risques sanitaires et climatiques : chênes sessiles, charmes, viornes obiers et hêtres remplaceront la haie mono-spécifique de châtaigniers.

### **Accompagnement pour l'intégration de la Trame verte et Bleue (TVB) dans les PLU**

---

Enfin, Lamballe Terre & Mer propose un accompagnement technique lors des révisions de PLU (Plan Local d'Urbanisme), afin d'y intégrer (obligation réglementaire) les habitats et continuités écologiques les plus favorables à la préservation de la biodiversité. Les haies bocagères sont en effet l'un des éléments constituant cette trame verte et bleue.

Les communes peuvent pour cela s'appuyer sur l'Atlas de Biodiversité Intercommunale (ABI), afin d'identifier les zones à fort enjeux de préservation de la biodiversité et de reconstitution de la trame sur leur territoire.

Point presse - Mercredi 7 février 2024 - 11h - Plénée-Jugon (Pont Eon)

En présence de :

- > Jean-Luc BARBO, Vice-Président de Lamballe Terre et Mer en charge des transitions écologiques et des enjeux de biodiversité,
- > Suzanne BOURDE, Maire de Plénée-Jugon
- > Alex MERMILLOD-BLONDIN, technicien "arbre et bocage" à Lamballe Terre & Mer
- > Yann HERVE, chargé de projets « biodiversité » à Lamballe Terre & Mer

**Contact presse** : Florence BAËHL - Chargée de communication  
02 96 50 59 42 - [florence.baehl@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:florence.baehl@lamballe-terre-mer.bzh)